

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉS

UNION DU MAGHREB ARABE (UMA)

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'UMA (MAROC)

PROJET DE RÉHABILITAION ET DE MODERNISATION DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER TRANS-MAGRÉBINE

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

1. Le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (**UMA**) a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un Don de Un million sept cents sept mille trois cents soixante-deux dollars des États-Unis (1 707 362 USD), octroyé sur les ressources de la **Facilité de Préparation des Projets d'Infrastructure du NEPAD (Fonds Spécial FPPI-NEPAD)** qu'elle gère, en vue du financement des activités préparatoires du projet de réhabilitation et de modernisation de la ligne de chemin de fer Trans-Maghrébine.
2. Les principaux objectifs du projet sont les suivants :
 - Améliorer l'interconnexion entre les réseaux ferroviaires du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie
 - Réduire les coûts et temps de transport sur le corridor Casablanca-Alger-Tunis
 - Améliorer l'interopérabilité des réseaux ferroviaires du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie
 - Promouvoir le transport intermodal et les échanges intra-communautaires dans la région de l'UMA
 - Améliorer les conditions de vie des populations maghrébines
 - Faciliter la libre circulation des biens, capitaux et personnes entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et - de façon générale - dans l'ensemble de la région de l'UMA
3. Le projet comprend les composantes ci-après :

Composante I : Étude de faisabilité technique, économique, financière et socio-environnementale de : (i) la réhabilitation et modernisation de 362 km de voies ferrées reliant le Maroc à l'Algérie et de 503 km de chemin de fer entre l'Algérie et la Tunisie, et (ii) la construction de 253 km de nouvelles voies ferrées supportant une vitesse de base de 220 km/h pour relier l'Algérie à la Tunisie.

Composante II : Gestion et Audit du projet

II.1 : Renforcement de capacités du Secrétariat Général de l'UMA

II.2 : Audit comptable et financier des activités financées
4. Les services de consultants requis pour l'Étude de faisabilité des aménagements projetés, le renforcement des capacités du Secrétariat Général de l'UMA et l'Audit comptable et financier des activités financées par la FPPI-NEPAD (BAD) se feront conformément aux Règles de Procédure de la Banque Africaine de Développement pour l'Utilisation des Consultants (édition de mai 2008, telle que révisée en juillet 2012), par voie de consultation sur listes restreintes en utilisant les documents-types de la Banque. Les dossiers d'appel d'offres seront disponibles en Septembre 2016.
5. Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de :

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA)

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE

À L'ATTENTION DE M. SEBOUAI LOTFI

**73, rue Tensift Agdal
Rabat, Maroc**

Tel. : 00 212 537681371/74

Fax . : 00 212 537681377

Email : sg.uma@maghrebarabe.org